

Du 15 Avril 2026



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



RÉUNION FOOT LOISIR FÉMININ

Lundi 27 avril 19h au District



DEMANDE DE MEDAILLES de DISTRICT DE SAVOIE 2025/2026



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secrétariat du District de Savoie, avant le 20 avril 2026 délai de rigueur.**

Condition

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club.

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans entre chaque médaille.*

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte.
- Une médaille par club, par année sportive.
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles.

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission Futsal	pages 19 à 21
Commission des Médailles.....	page 3	Commission des Coupes	pages 22 à 26
Secrétariat	page 4	Commission Féminines	page 27
Commission FAFA	page 5	Commission Critérium Féminin séniors	page 28
Trésorerie	page 5	Commission Technique	pages 29 à 30
Commission Délégations	page 6	Commission des Règlements	page 31
Commission FMI	page 7	Commission des Arbitres	pages 32 à 35
Commission Sportive	pages 8 à 9	Commission Prévention et Ethique	page 35
Commission PEF	page 10	Commission de Discipline	pages 36 à 38
Commission des Jeunes	pages 11 à 19	Annexes :	page 39



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Président : Mr ANSELME.

Présents :

Mmes. - VINIT - JULLIARD - LEFEVRE – TRILLAT.

Mrs. CRESTEE - COHEN - GALLET - GACHET - SOARES - JANET - CAREGLIO- SAILE - DESMARIEUX - SPADA - FONTAINE - HUNSTEDT - VALENTINO.

Excusés :

Mme. LECHALARD

Mrs. GUICHARD - CLEMENT - YSARD - ELHOMBRE - TOGNET.

CONDOLÉANCES

Le président du District, les membres du Comité direction et des Commissions, le personnel, adressent à Pierrette CATANIA, membre de la Commission de Discipline, et sa famille, toutes leurs sincères condoléances, suite au décès de sa belle-mère, et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Elle se déroulera à l'occasion de **la Finale de la Coupe de France le vendredi 22 mai 2026 au Stade de France**, avec journée festive le samedi 23 mai 2026.

Le départ est prévu depuis Chambéry en TGV tôt le vendredi matin, le retour en TGV tard le samedi soir.

Les clubs suivants sont priés de nous désigner un(e) bénévole avant **le 25 avril 2026** :

- | | |
|----------------------|------------------|
| ➤ ENT VAL D'HYERES | ➤ CA MAURIENNE |
| ➤ COGNIN SPORTS | ➤ FC LA ROCHETTE |
| ➤ FC SAINT MICHEL SP | ➤ FC CHAMBOTTE |

Sans réponse à cette date, d'autres clubs seront choisis.

Pour participer à la journée des Bénévoles, il faut le nom, prénom, numéro de licence de la personne proposée, **être licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans**, avoir un minimum de 18 ans à la date de l'événement.

NOTE AUX CLUBS - ANS

Campagne 2026 subventions ANS :

Comme toutes les années, cette campagne s'ouvre pour les clubs. Il faut déposer les dossiers sur l'outil "Compte Asso". Voir explications en annexe du PV.

Dès que nous aurons des informations supplémentaires, nous les ferons paraître.

Le district se tient à votre disposition pour plus de renseignements.





COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du Lundi 13 avril 2026

DEMANDE DE MEDAILLES de DISTRICT DE SAVOIE 2025/2026



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secrétariat du District de Savoie, avant le 20 avril 2026** délai de rigueur.

Condition

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club.

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans entre chaque médaille.*

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte.
- Une médaille par club, par année sportive.
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles.

Crédit  Mutuel



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 7 avril au 13 avril 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – ALBERTVILLE FOOT 73

Commission d'Appel Disciplinaire :

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission des Règlements :

MARTHOD SP. - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHAMBERY SPORT 73

Commission d'Appel Réglementaire :

USC AIGUEBELLE

Commission Sportive:

AIX F.C. (2) - AS BOZEL - CHAMBERY SPORT 73 - FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB - FUTSAL BOURGET UNITED ASSOCIATION
FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - AS-THONON - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (2) - GROUPEMENT JEUNES
UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN (2) – FC HTE TARENTEISE – US GRAND MONT LA BATHIE – US CHARTREUSE
GUIERS – FC DES BAUGES – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – US LA RAVOIRE – ETS LE BOURGET DU LAC

Commission De Discipline

Courrier :

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – Johnny MULLER - USC AIGUEBELLE

Rapport :

Jonathan GINIAUX - Salim ABADDAR - Pierre-Louis FREIHER - Livio LE BOLLOC'H - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE
- US GRAND MONT LA BATHIE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE –

Commission Des Arbitres :

FUTSAL BOURGET UNITED - Cathy PETIT - AMLIL Mohamed Kamal. - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - Hugo POINTET
– Gérard SOTO - CHAMBERY SPORT 73 – AMRANE Abderrahmane – HUNSTEDT Gilles - US GRAND MONT LA BATHIE –
Johnny MULLER - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – KAMAL Amlil – CHAFAI Bilel – KARABULUT Mehmet – Mohammed
RAHHALI – LEFEBVRE Rémi (2) – Gilles HUNSTEDT (2)

Commission FAFA :

Commune d'ENTRELACS

Commission Ethique et Incivilité :

COGNIN SP. - US GRAND MONT LA BATHIE

Commission des Délégations :

MONTMELIAN A.

Commission des Médailles :

COGNIN SP.



COMMISSION FAFA

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Information F.A.F.A. Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi va ouvrir le 15 mars. Le cahier des charges n'est pas encore paru, mais il semblerait que l'aide financière soit augmentée. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier dès à présent**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2026. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

Pour rappel, le district dispose de 1 dossier, peut-être 2.

A ce jour, 2 clubs ont fait part de leur candidature à ce dispositif : FC LAISSAUD et US LA MOTTE SERVOLEX. Ces clubs devront obligatoirement organiser une rencontre avec le président du district **avant le 16 avril** afin de finaliser les éléments du dossier.

TRÉSORERIE

Mercredi 15 avril 2026

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de **416.02 €** de se manifester, car dans le libellé du virement, **nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.**





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION ARRET des anciennes versions FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous vous rappelons l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, deviennent inutilisables à compter du 1 avril

L'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

COURRIER CLUB

US GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté, rencontre D3 B du 11/04/2026 AS BOZEL1/US LA BATHIE 1, mail transmis à la commission de discipline et commission prévention et éthique.

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : lu et noté, D5 A du 08/03/2026 arrêté municipal

FC BAUGES 1 : lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre du 12/04/2026 D4 B

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 2 : lu et noté, rencontre D4 A programmée le 19/04/2026 à 15H (stade Boutron)

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1 : lu et noté D3 A 19/04/2026, changement de terrain suite au huis clos

NOTES AUX CLUBS

Fiche navette de la commission de Discipline suite à décision disciplinaire concernant la rencontre n° 53974487 D3 A du 08/03/2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1 / CA YENNE 1.

1 Match à huis clos pour l'équipe LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1 3 Arbitres officiels, 1 délégué officiel aux frais du club LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1 avec 4 délégués du club,

Match D3 A concerné : LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 1/ A PORTUGUAIS CROIX ROUGE 2

Le match se jouera le 19/04/2026 à 15H Parc des sports (Albertville).

Erreurs Article 39-4 frais kilométriques : Match D4A n°53975693 du 22/03/2026 F.C Du Nivolet2/ U.S La Ravoire2.

Fiche navette établie auprès de la trésorerie.



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

RAPPEL

Huit clos :

L'organisation d'une rencontre de lever de rideau préalable à un match devant se dérouler à huis clos est strictement interdite. Le club dont le terrain ne permettrait pas de faire observer le huis clos devra trouver un terrain de substitution remplissant les conditions exigées

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

Erreurs Article 39-4 frais kilométriques : Match D4 A n°53975693 du 22/03/2026 FC DU NIVOLET 2 / US LA RAVOIRE 2.
Fiche navette établie auprès de la trésorerie.

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 18 et 19 AVRIL 2026

D4 A du 19/04/2026 :

Match n°53975487 LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY 2/ AIX F.C 3 se jouera à 15H
(Stade Boutron).

D4 B du 18/04/2026 :

Match n° 53976975 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 3/ FC HAUTE TARENTEISE 2
se déroulera à 18H30 (stade des fins 2-SY-T5-E6) avec accord des deux clubs et de la commission sportive.

D4 B du 19/04/2026 :

Match n° 53998448 D4 B FC MERCURY 3/ COGNIN SP 2 demande effectuée sur Footclubs pour avancer l'horaire à 12H15, pas de réponse du club adverse, maintenu à 12H45 (stade de la Grillette Synthétique).

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission règlement : Réserve

Match n° 53975479 D4A du 29 mars 2026 FC ST BALDOPH 2 / AIX FC 3.

Commission règlement : Réserve

Match n° 53975225 D4A du 29 mars 2026 FC PONT / FC DU NIVOLET 2.

Commission règlement : Evocation

Match n°53976693 D1 du 22 mars 2026 U.S.C AIGUEBELLE 1 / ES TARENTEISE 2.

Commission Appel réglementaire LAuRAFoot du 27 mars 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1 / US CHARTREUSE 1.

Commission discipline en attente décision avant homologation :

Match n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 / HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1.

Commission Appel Disciplinaire en attente décision avant homologation :

Match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1.



COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « Faites du PEF » à LAISSAUD !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d'être convié à cet évènement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ Développer son club ➡ Projet Club Projet Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai.**

Une invitation avec les détails de l'après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 13 avril 2026

COURRIERS

US LA RAVOIRE accord pour jouer à 14H00

AIX FC Match n°54001903 AIX les BAINS / CHAMBERY SPORT se jouera à 14H30 à GARIBALDI

CHAMPIONNAT

Match du 18 avril 2026

Match N° 54001906 US LA RAVOIRE / FC ST BALDOPH (match à huis clos avec 3 arbitres et un délégué il se jouera à 14H00.)

Match N° 54001902 JS CHAMBERY / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

Match N° 54001903 AIX FC / CHAMBERY SPORT 73 à GARIBALDI à 14H30





Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 13 avril 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

CHANGEMENT DE CE WEEK-END

D1

N°55416349 LA RAVOIRE1- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 18H00 à LA RAVOIRE

N° 55416351 MERCURY 1 - CHAMBERY SAVOIE FOOT1 se jouera à 16H30 à MERCURY

D2

N°55417568 UO ALBERTVILLE- ENT BASSE MAURIENNE se jouera à 14H00 à ALBERTVILLE

D3

N°55418532 CHARTREUSE2- BARBERAZ se jouera à 17H00 à ST LAURENT DU PONT



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

GP. LA SAVOYARDE (Planning) / GJUSCC / US. LA MOTTE SERVOLEX / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

LIEU DES RENCONTRES JOURNÉE 4 DU 19 AVRIL 2026

D.1.

Match N°. 55477318. GP. LA SAVOYARDE 1 / FC. CHAMBOTTE 1. Se joue À MONTMELIAN stade de l'ILE terrain synthétique.

Match N°. 55477300. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 / U.S. LA RAVOIRE 1. Se joue à LA MOTTE SERVOLEX stade Raoul VILLOT terrain synthétique.

D.2.

Match N°. 55476858. GJUSCC 1 / ENT.FC MAURIENNE 1. Se joue À COGNIN stade du château terrain pelouse naturelle.

D.3.POULE A.

Match N°. 55494993. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / FC DU NIVOLET 3. Se joue à DRUMETTAZ MOUXY stade des FINS pelouse naturelle.

Match N°. 55494994. US LA MOTTE SERVOLEX 3 / AIX F.C. 2. Se joue À LA MOTTE SERVOLEX stade Raoul VILLOT terrain pelouse naturelle.

D.3.POULE C.

Match N°. 55483125. GJ LA SAVOYARDE 2 / HAUTE TARENTEISE 2. Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS pelouse naturelle.

LIEU DES RENCONTRES JOURNÉE MATCHS DÉCALÉS

D.3. POULE C. (01 du 15 mars).

Match N°. 55482846. F.C. MERCURY 3 / ENT. BASSE MAURIENNE 1. Se joue le **samedi 18 avril 2026. À 14 H00.**

D.3. POULE A. (Journée N°. 07. Du 10 MAI).

Match N°. 55495011. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / C.A. YENNOIS 1. Se joue le **10 MAI 2026. À 13H00.** (Accord des deux clubs).

PREVISIONNEL DE RENCONTRES

D.3. POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

Match N°. 55494990. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / U.S. LA MOTTE 3. Se joue le **17 MAI 2026**.

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 MAI à 15H00**.

D.3.POULE C. (Journée N°. 05 du 26 avril).

Match N°. 55482863. HTE.FC MAURIENNE 2 / LA SAVOYARDE 2 SE JOUE LE **26/04/. OU INVERSEMENT**.

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du Lundi 13 avril 2026

INFO AUX CLUBS

Rappel du règlement aux clubs : vous devez envoyer un mail au District de Savoie pour toute équipe forfait avant le lundi suivant le match.

Nous rappelons que les matchs reportés sont fixés à des dates prévues dans le calendrier sportif du District, établi et disponible sur le site. Les dates ne sont pas choisies au hasard, en tenant compte des contraintes liées aux vacances et aux ponts.

Les équipes concernées par la PITCH, les matchs sont déplacés au samedi 23 mai aux heures initialement prévues.
Le site du district étant à jour.

Nous rappelons au club du C.A. YENNOIS d'utiliser la FMI pour chacune de ses équipes et de nous faire parvenir les feuilles de match, réclamées plusieurs fois avant sanction.

La règle reste la même : pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce, jusqu'au lundi précédent la date du match à 17h.

Aucune demande transmise par mail ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer. La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

DATE ET LISTE DES MATCHS REPORTÉ POUR INTEMPÉRIE

JEUDI 16 AVRIL :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI PRÉCÉDANT.

ENT. VAL D'HYERES 1 contre U.S. LA RAVOIRE 1 **D1 Poule B**

SAMEDI 18 AVRIL :

A.S. MONT JOVET BOZEL 2 contre C.A. MAURIENNE **D2 Poule C**

A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 contre U.S. MODANE 2 **D1 Poule C**

A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI PRÉCÉDANT.

GAPS 2 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D2 Poule A**

GAPS 3 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A**

U.O. ALBERTVILLE contre CA MAURIENNE **D2 Poule C**

LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTÉ POUR COUPE PITCH

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**

GAPS 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**

ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule C**

ATTENTE RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1^{ère} JOURNÉE DU 14/03/26

- C.A. YENNOIS 1 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D1 Poule B**
- C.A. YENNOIS 2 contre BAUGES F.C. 2 **D3 Poule B**
- ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 **D1 Poule C**
- E.S. TARENTOISE 3 contre U.S. GRAND LA BATHIE 2 **D3 Poule C**

1^{ère} JOURNÉE DU 04/04/26

- A.S. MONT JOVET BOZEL 2 contre F.C.LA ROCHETTE **D2 Poule C**

2^{ème} JOURNÉE DU 21/03/26

- E.S. TARENTOISE 1 contre A.S. BARBERAZ **D1 Poule C**

3^{ème} JOURNÉE DU 28/03/26

- C.A. YENNOIS 2 contre GJUSCC 2 **D3 Poule C**

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)



U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Courriers reçus – modification engagement :

- FC HAUTE TARENTEISE : équipe 1 en D1
- Réponse : le nécessaire sera fait dès la journée 5 du 25/04/2026.

La journée 5 du samedi 25 avril 2026 est en ligne sur le FAL.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 14 mars 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- CS BELLEY (feuille d'effectif)

D2/D3

- CS BELLEY 3 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 21 mars 2026

D1

- US CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX F.C. 3 (feuille de critérium)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 20 avril 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 28 mars 2026

D1

- US CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 1 (feuille d'effectif)
- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 (feuille d'effectif)
- FC NIVOLET 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC NIVOLET 2 et 3 (feuille d'effectif)
- JS CHAMBERIENNE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 3 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 2 et 3 (feuille d'effectif ET de critérium)



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

- AIX FC 3 et 5 (feuille d'effectif)
- CS DE BELLEYSAN - Section Football 3 (feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE GUIERS 2 et 3 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- CA YENNOIS 1 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC CHAMBOTTE 4 (feuille d'effectif)
- FC DU NIVOLET 4 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 2 (feuille d'effectif ET de critérium)
- ENT BASSE MAURIENNE 2 et 3 (feuille d'effectif)
- US MODANE 1 (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 2 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 20 avril 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30. Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

U7 Édouard FROGER 06 10 56 18 18

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Modifications des horaires :

Merci d'envoyer un mail directement à efroger@savoie.fff.fr, pour une prise en compte rigoureuse de vos demandes de modifications.



Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
 - Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement
- = **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les 2 niveaux de pratique (N1 et N2) :

Plateau du 21 mars : (amende de 35€ au 08 avril)

- Feuilles d'effectifs manquantes

N1 : AS BOZEL, GJ LA SAVOYARDE

Plateau du 28 mars : (amende de 35€ au 15 avril)

- Feuilles de plateaux manquantes

N1 : CS BELLEY, US CHAMBERY COGNIN

N2 : CS BELLEY, US CHAMBERY COGNIN

- Feuilles d'effectifs manquantes

N1 : CS BELLEY, US MODANE, USC AIGUEBELLE,
US CHAMBERY COGNIN (le document est vierge)

N2 : AS BOZEL

US CHAMBERY COGNIN (le document est vierge)

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- **U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)**
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35 €**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du Lundi 13 avril 2026

LA JOURNÉE DU SAMEDI 25 AVRIL 2026 EST SUR LE FAL.

Les clubs ci-dessous seront amendés de **35 €**, si leur feuille de présence de la journée du 28 mars 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 20 avril 2026.

- **FC ST BALDOPH**
- **AS CUINES LA CHAMBRE**
- **USC AIGUEBELLE**
- **AS MONT JOVET BOZEL**

Mettez vos feuilles de plateau et de présence sur les deux secteurs, débrouillés et débutants.



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 13 avril 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

JOURNÉE 6

REPORTÉ DATE ULTERIEURE EN ATTENTE DE PROPOSITION DE DATE

FUTSAL LAC ANNECY 2 - FUTSALBOURGET UNITED

VENDREDI 17 AVRIL 2026 - 21H00

A. FUTSAL ROCHETTE O 2 - CBF74 2

POULE HAUTE

JOURNÉE 7

MERCREDI 15 AVRIL 2026 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS - USBE

JEUDI 16 AVRIL 2026 - 21H15

A.S. FUTSAL MOUTIERS - THONON AS

SAMEDI 18 AVRIL 2026 - 20H00

AFK MONTMELIAN - FUTSAL PICASSO 2

DIMANCHE 19 AVRIL 2026 - 19H00

BASE FC Grenoble Forfait général - FUTSAL PAYS VOIRON



CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,** vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district
(État correct et propre)

Coupe du Président U15 à 8

Coupe PILLET U15

Coupe RAFFIN

Coupe CORTADE

UO ALBERTVILLE
LA MOTTE SERVOLEX
MONTMELIAN AF
USC AIGUEBELLE



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SÉRALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 6 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00

Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30

Le tirage est en ligne

U18 F

1/2 Finale le 18 avril 2026

FC CHAMBOTTE

AIX FC

US LA MOTTE SERVOLEX

GAPS

Le tirage est en ligne sur le FAL



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

U17 TRONCY

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 15h30
Le tirage est en ligne

U15 PILLET

1/2 Finale le jeudi 14 mai 2026 à 10h00
Le tirage est en ligne

TIRAGE PRÉSENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SÉRALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 10h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL début avril
<https://savoie.ffs.fr/football-animation-et-loisirs/>

PÉRÉQUATION DES COUPES

Coupe CORTADE Quart de Finale – Dimanche 5 avril 2026

Nombre de rencontres jouées :	4	Nombre de clubs :	8
Frais d'arbitrage :	965.81 €	Frais de déplacement :	644.00 €
Total des frais engagés :	1 609.81 €	Soit dû par club :	201.23 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC SUD LAC :	19.02 €
SP COGNIN :	35.22 €
CA MAURIENNE :	133.22 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

ES TARENTEISE :	13.07 €
VILLARGONDRAN :	119.68 €
USC AIGUEBELLE :	47.17 €
AS MT JOVET BOZEL :	6.77 €
FC HAUTE TARENTEISE :	0.77 €

Coupe RAFFIN Quart de finale – Samedi 4 et dimanche 5 avril 2026

Nombre de rencontres :	4	Nombre de Clubs :	8
Frais d'arbitrage :	834.61 €	Frais de déplacements :	422.00 €
Total des frais engagés :	1 256.61 €	Montant du par club :	157.08 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC DU NIVOLET :	145.08 €
FC LAISSAUD :	81.08 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

SP COGNIN :	36.32 €
CHALLES SF :	30.22 €
AIX FC :	46.02 €
AS MONT JOVET BOZEL :	93.76 €
US LA RAVOIRE :	16.92 €
CA MAURIENNE :	2.92 €



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

Coupe TRIQUET – U20 2^{ème} Tour – Samedi 4 avril 2026

Nombre de rencontres :	3	Nombre de clubs :	6
Frais d'arbitrage :	563.30 €	Frais de déplacement :	100.00 €
TOTAL Frais engagés :	663.30 €		
Soit par club :	110.55 €		

Les clubs ci-dessous doivent au District

JS CHAMBERIENNE :	96.55 €
FC ST BALDOPH :	92.55 €
AIX FC :	42.55 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

US LA RAVOIRE :	69.75 €
CHAMBERY SP 73 :	69.75 €
US DOMESSIN :	92.15 €

Coupe TRONCY – U17 1/4 finale – Samedi 4 avril 2026

Nombre de rencontre :	4	Nombre de clubs :	8
Frais d'arbitrage :	902.02 €	Frais de déplacement :	268.00 €
TOTAL Frais engagés :	1 170.02 €		
Soit par club :	146.25 €		

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC DU NIVOLET :	114.25 €
US LA RAVOIRE :	136.25 €
GRPT LA SAVOYARDE :	100.25 €

Les club ci-dessous ont un avoir au District

AIX FC :	21.95 €
CHAMBERY SAVOIE FOOT :	83.05 €
G.A.P.S. :	113.40 €
AIGUEBELLE (ENT BASSE MAURIENNE) :	98.60 €
FC BELLE ETOILE MERCURY :	33.75 €





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du Lundi 13 avril 2026

IMPORTANT

Suite au rajout du club du d'AIX FC dans le championnat « Féminines Séniors district » de printemps et que ce même championnat est en match aller/retour, tous les clubs auront 2 matchs perdus contre AIX FC pour que leur arrivée n'ait aucune incidence sur le classement final.

Les matchs se joueront exactement comme les matchs normaux, FMI, la seule différence sera que tous les matchs contre AIX FC seront homologués à 0 point pour les deux clubs.

COURRIERS

AIX FC : demande de modification, la commission donne son accord pour le report de ce mach au 23 avril 2026 à 19h45 au stade Garibaldi (accord des 2 clubs)

AIX FC : Reçu feuille de match

CŒUR DE SAVOIE : Reçu feuille de match

AIX FC : explication du match non joué le 12/04/2026, la commission vous demande si vous voulez jouer ce match à une autre date en accord avec les 2 clubs, **réponse obligatoire avant le 20/04/2026.**

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 19 avril 2026

MATCH N° 54502384 JS CHAMBERY / US DOMESSIN

MATCH N° 54502380 ST REMY / SF CŒUR DE SAVOIE

MATCH N° 54502381 ENT APCR ESB / FC LA ROCHETTE

MATCH N° 54502382 ENTF-CHAUTAGNE / FC HAUTE TARENTEISE à Chindrieux

MATCH N° 54502383 AIX FC 2 / USC AIGUEBELLE **Reporté au 23 avril 2026 au stade Garibaldi**





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du Lundi 13 avril 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2
FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2
CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2
AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 13/04 ET LE 26/04 :

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1
CA YENNE 2 – FC BAUGES 2
ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

Entre le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1
ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2
CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district.**

(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)

A l'occasion, nous remettrons les dotations FFF

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 15 avril 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 4

Romain LESUR (AIX FC)

OUTCHIRI Mohamed (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

Driss SIF (ST PRIEST 69)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 26 mars 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du Lundi 13 avril 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 35 :

Match n°55521233 ES TARENTOISE / COGNIN SPORTS – Coupe CORTADE ¼ Finale du 5 avril 2026.

DÉCISIONS

Dossier n° 35 :

Match n°55521233 ES TARENTOISE / COGNIN SPORTS – Coupe CORTADE ¼ Finale du 5 avril 2026.

Réclamation d'après match du club de COGNIN SPORTS concernant la participation d'au moins un joueur ayant disputé cinq rencontres en championnat de ligue.

Réclamation acceptée.

Après vérification des matchs de l'équipe supérieure de l'ES TARENTOISE, l'équipe 2 est en conformité avec l'article 5 du règlement des coupes.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Confirme le résultat acquis sur le terrain et qualifie l'équipe de l'ES TARENTOISE 2 pour le tour suivant,
- Résultat :
ES TARENTOISE : 3 buts
COGNIN SPORTS : 1 buts
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 13 avril 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Alphonse LOMBARD, Gérard SOTO, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Remi LEFEBVRE

Excusés : Luc ALIX, Jacky MESTACH

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- Mme Cathy PETIT (CSF), raison de son absence au regroupement du samedi 11/04/26
- M. Johnny MULLER (SUD LAC), signalement d'erreur administrative sur FMI, match D4 du 12/04/26
- M. Mohamed AMLIL (TARENTOISE), raison de son absence au regroupement du samedi 11/04/26
- M. Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS), rapport sur faits d'après-match de D2 du 12/04/26

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Remi LEFEBVRE, accompagnement de M. BENASSAI Lucas (AIGUEBELLE), du 12/04/26
- M. Remi LEFEBVRE, accompagnement de M. Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX), du 04/04/26
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Jonathan GINIAUX (ST PIERRE SPORT), du 06/04/26
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Bilel CHAFAI (MERCURY), du 11/04/26
- M. David CORMIER accompagnement de M. Jacques SERNA (VILLARGONDRAN), du 12/04/26
- M. Hugo POINTET observation de M. Mustapha MBACKE (MONTMELIAN), du 04/04/26
- M. Gérard SOTO observation de M. Badii BOUKHATEM (NIVOLET), du 12/04/26

Mail, Courrier Club :

- Club de MERCURY, demande explication sur frais d'arbitrage concernant un arbitre sur rencontre du 28/03/26 en U17
- Club de DRUMETTAZ MOUXY, demande si possibilité de changer de désignation –arbitre ancien joueur du club.

Mail, Courrier Fiches de frais de match FUTSAL :

- Club de LA ROCHETTE FUTSAL : Fiche de frais des arbitres, match du 21/03/26
- Club de BOURGET UNITED : Fiche de frais des arbitres, match du 04/04/26

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

- Commission de Discipline (décision sur match du 19/04/26)

Mail, Courrier UNAF :

- R.A. S



DÉSIGNATIONS ARBITRE- COUPE U18 FEMININE

FC CHAMBOTTE / LA MOTTE SERVOLEX Samedi 18/04/26 à ENTRE LAC 15H30

Arbitre : **M. LEBRETON POTHIN** Evan (CHALLES LES EAUX)

FC AIX LES BAINS / G A P S Samedi 18/04/26 à AIX LES BAINS 15H30

Arbitre : **M. Mohamed AYARI** (Indépendant)

DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE

*Questionnaire
Arbitres*



A l'attention des A
et

Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

ARBITRES J A D : Samedi 25 avril 2026

De 8h30 à 12h00

Liste des arbitres convoqués :

Mme Fatima EDDOUM (MERCURY),

Mrs Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), Nathan VANDURME (CAM), Gabbin BARLET (DOMESSIN), Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), Mendy KEITA (TARENTEISE), Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE), Emir Fee AYDOGAN (TARENTEISE), Angelo PAROLINI (ST BALDOPH), Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE), Yanis GIGANTE (ST MICHEL DE MAURIENNE) Ali KHAJJOU (AIX LES BAINS), Mustapha MBACKE (MONTMELIAN), Hamza BELLIR (DRUMETTAZ), Evan LEBRETON POTHIN CHALLES LES EAUX), Zakaria MEROUCHE (CHY SPORT 73), Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC),

Arbitres en situation d'Absence de D1 D2 D3 D4 ASS

Sont également convoqués le 25 avril 2026

Mmes Cathy PETIT (CSF), Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTEISE)

Mrs Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH) Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE) Mohamed AMLIL (TARENTEISE) Dylan ROIGNAU (TARENTEISE) SAGNIER (HAUTE TARENTEISE) BENOIT Remi (LA BATHIE) Mohamed SMAILI (LA PONTOISE) Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT) Ahamada MADI (indépendant) Florentin RAMEAU (ST BALDOPH) Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE) Dylan ROIGNAU (TARENTEISE) Bastien SAGNIER (HAUTE TARENTEISE) Mohamed SMAILI (LA PONTOISE) Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT) Lucas BENAÏSSA (AIGUEBELLE) Sofian BOUDRA (AIX LES BAINS) Laurent CHAPPERT (VILLARGONDRAN) Melih SOY (HAUT DE CHAMBERY) Tristan TRILLAT (DOMESSIN) Mohamed ACHALHI (JSC), Laurent CABY (MONTMELIAN), Fabien EXCOFFIER (U O A), Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS),

INDISPONIBILITÉS DES ARBITRES du 04 au 06 avril 2026

SIMON Axelle Indisponible du 21/03/2026 au 30/04/2026 Raison professionnelle ou scolaire

PALIQUI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026 Convenance personnelle

ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle

VANDURME Nathan Indisponible du 23/11/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle

MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle



BELLIR Abdelhamid Indisponible 08/03/2026 au 30/06/2026 le Samedi Raison professionnelle
FOFANA Makan Indisponible du 10/03/2026 au 10/07/2026 Raison professionnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/04/2026 au 31/05/2026 Raison professionnelle
AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/04/2026 le Samedi Raison professionnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/02/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible du 30/04/26 au 15/05/2026 Raison personnelle
DE LEO Rubens Indisponible du 18/04/2026 au 09/07/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026 Raison personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026, Raison personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible 02/02/2026 au 15/06/2026 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 Samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 Dimanche de 08H à 19H Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/05/2026 Convenance personnelle
TAYLOR Felix Indisponible du 21/03/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/04/2026 Raison professionnelle ou scolaire
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le Samedi Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/01/2026 au 30/06/2026 Raison professionnelle ou scolaire
LEFEBVRE Remi Indisponible du 07/04/2026 au 20/04/2026 Convenance personnelle
KADRI Iyed Indisponible du 22/03/2026 au 26/04/2026 Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 31/03/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
DECKER Yannick Indisponible le 19/04/2026 de 07H30 à 12H30 Convenance personnelle
SERNA Jacques Indisponible du 18/04/2026 au 20/04/2026 Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible di 19/04/2026 de 16H45 à 23H30 Raison professionnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 18/04/2026 Raison professionnelle
DURMAZ Tayfun Indisponible du 17/04/2026 au 20/04/2026 Convenance personnelle
SOTO Gerard Indisponible du 11/04/2026 au 26/04/2026 Raison personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Raison professionnelle
BENOIT Remi Indisponible du 06/04/2026 au 30/04/2026 Raison professionnelle
SAGNIER Bastien Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Raison professionnelle
BOUDRA Sofiane Indisponible du 17/04/2026 au 18/04/2026 Convenance personnelle
PETIT Cathy Indisponible du 17/04/2026 au 29/04/2026 Congés
BOUCHER Damien Indisponible le 19/04/2026 Congés
DUMANDAG Hamza Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Congés
EXCOFFIER Fabien Indisponible le 18/04/2026 de 18H à 23H30 Convenance personnelle
MOUNIB Abdel Halim Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Dimanche Raison professionnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Raison professionnelle
RAMEAU Florentin Indisponible le 19/04/2026 Convenance personnelle
FREIHER Pierre Louis Indisponible le 18/04/2026 Convenance personnelle
CHAPPERT Laurent Indisponible du 11/04/2026 au 20/04/2026 Congés
MISSON Benoit Indisponible 06/04/2026 au 04/05/2026 Congés
JUNG Louis Indisponible du 17/04/2026 au 20/04/2026 Congés
REIGNIER Maxime Indisponible du 18/04/2026 au 20/04/2026 Raison professionnelle ou scolaire
TSONEV Ivana Indisponible le 19/04/2026 de 07H30 à 12H30 Convenance personnelle
YAKIMOV Selina Indisponible 18/04/2026 au 19/04/2026 Convenance personnelle
SOY Melih Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Convenance personnelle
BOUCHELAGHEM Semchdine Indisponible le 18/04/2026 de 15H à 23H30 Convenance personnelle
SMALI Mohamed Indisponible le 18/04/2026 de 07H30 à 17H30 Raison professionnelle
RIDOLFO Sebastien Indisponible le 18/04/2026 Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Raison professionnelle
OLAGNON Arthur Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Convenance personnelle
DUMONT Tahoe Indisponible le 18/04/2026 Convenance personnelle
CHAFAI Bilel Indisponible le 18/04/2026 Convenance personnelle
DONNEAUD Aglae Indisponible du 30/03/2026 au 20/04/2026 Congés
MOLLIER BILLET Theo Indisponible du 18/04/2026 au 19/04/2026 Convenance personnelle



Soit **63** arbitres indisponibles sur **155**
Plus d'1/3
+ celles qui arrivent dans la semaine.

DATES A RETENIR – CDA

Jeudi 16 avril 2026 : Action Sensibilisation à l'arbitrage Club de SUD LAC

Lundi 20 avril 2026 : CDA

Samedi 25 avril 2026 : Regroupement Arbitre JEUNES et Stagiaires

Lundi 27 avril 2026 : CDA

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 13 avril 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Journée 17

Samedi 18/04 :

- | | | |
|--------|------------------|------------------------------------|
| ➤ U20 | Match n°54001906 | US LA RAVOIRE - FC ST BALDOPH |
| ➤ D4 A | Match n°53975489 | FC PONT 1 - FC SUD LAC 2 |
| ➤ D3 B | Match n°53976844 | AS MONT JOVET BOZEL - MONTMELIAN 2 |

Dimanche 19/04 :

- | | | |
|--------|------------------|------------------------------------|
| ➤ D1 | Match n°53976710 | ES TARENTEISE 2 - UO ALBERTVILLE 1 |
| ➤ D3 A | Match n°53974495 | HFCC 1 - A PORTUGAIS - CROIX ROUGE |

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 13 avril 2026

Présents : Patrick GALLET - Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - David CORMIER - Mohamed DAIF - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de discipline du 13 avril 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
06/04/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	05/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/04/2026
06/04/2026	D4	Entraîneur	A.S. MONTAGNY	06/04/2026	Auto suffisant	07/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	AIX F.C.	04/04/2026	Auto suffisant	05/04/2026
06/04/2026	COUPE R TRONCY U17	Joueur	AIX F.C.	04/04/2026	3 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	04/04/2026	4 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	04/04/2026	3 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	Coupe TRIQUET U20	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	04/04/2026	Auto suffisant	05/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	COGNIN SP.	04/04/2026	3 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	COGNIN SP.	05/04/2026	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	06/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	COGNIN SP.	04/04/2026	8 Matchs Fermes dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	COGNIN SP.	04/04/2026	Auto suffisant	05/04/2026
06/04/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	05/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/04/2026



Foot SAVOIE



PV N° 764 du 15 Avril 2026

06/04/2026	COUPE R TRONCY U17	Joueur	F.C. DU NIVOLET	04/04/2026	4 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	COUPE R TRONCY U17	Joueur	F.C. DU NIVOLET	04/04/2026	3 MF dont Auto	05/04/2026
06/04/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	29/03/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/04/2026
06/04/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. SUD LAC	05/04/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	13/04/2026
06/04/2026	COUPE R TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	04/04/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/04/2026
06/04/2026	U15 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	06/04/2026	Auto suffisant	07/04/2026
06/04/2026	U15 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	06/04/2026	Auto suffisant	07/04/2026
06/04/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	05/04/2026	Auto suffisant	06/04/2026





ANNEXES

- Rencontres
- Fiche récompense DISTRICT 2025/2026
- Campagne 2026 subventions ANS
- Lutte contre les violences
- Formations CDOSS
- Formation Bénévoles PSA Savoie

